APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

GESTION DU PORTAIL WEB DU CTA « CONNAISSANCES POUR LE DÉVELOPPEMENT »
GESTION DE CONTENU (LOT A) ET COMPILATION DES DOSSIERS THÉMATIQUES (LOT B)
http://knowledge.cta.int

1. INTRODUCTION

Le portail web du CTA « Connaissances pour le développement » (http://knowledge.cta.int) vise à mettre à la disposition des chercheurs, décideurs et autres parties prenantes des pays ACP et de l'UE, ainsi que de leurs homologues internationaux, des informations sur la science, la technologie et l'innovation (ST&I). Il s'emploie également à leur offrir une plate-forme pour publier des points de vue sur des sujets cruciaux ainsi que pour dialoguer sur des questions de ST&I pertinentes liées au développement agricole et rural. Ce site web pleinement opérationnel propose des informations en anglais et en français. Il inclut des fils RSS et les nouveaux médias sociaux (Twitter, Facebook). Le portail « Connaissances pour le développement » opère actuellement sur la plate-forme eZ Publish et ira sur Wordpress ou Joomla! d'ici mi-2013. La migration vers une nouvelle plate-forme open source, de même que l'infrastructure technique ou la maintenance, n'entrent pas dans le cadre de cet appel.

Le présent appel à manifestations a pour but d'établir une liste restreinte d'entreprises ou d'organisations qui seront invitées à soumissionner pour la gestion du contenu (Lot A) et la compilation des dossiers thématiques (Lot B) du site « Connaissances pour le développement » du CTA.

2. SERVICES À FOURNIR

Les services décrits ci-dessous devront être fournis pendant une période maximale de trois ans (2013-2015) renouvelable annuellement :

- a) Gérer le portail web « Connaissances pour le développement » afin d'assurer une mise à jour permanente du contenu dans le but de faciliter l'accès à des informations et des connaissances actuelles et pertinentes sur la science, la technologie et l'innovation pour aider les pays ACP et l'UE à formuler des politiques, à élaborer et mettre en œuvre des programmes au service d'un développement agricole et rural durable.
- b) Gérer une plate-forme destinée à faciliter le dialogue multi-parties prenantes sur des questions relatives à la science, la technologie et l'innovation au service du développement agricole et rural.
- c) Encourager les pays ACP, l'UE et la communauté scientifique internationale dans son ensemble ainsi que les décideurs politiques à s'impliquer dans la production de contenu pour le portail.

Plus spécifiquement, les contractants ne pourront soumettre une offre que pour <u>un</u> des deux lots mentionnés ici.

2.1. Lot A – Gestion de contenu

- 1. Actualiser sur une base hebdomadaire la page d'accueil et effectuer à tour de rôle une mise à jour bimensuelle des rubriques existantes dans les quatre principaux dossiers (CTA et S&T, Politiques de S&T, Questions relatives aux S&T et Produits de base agricoles). Les mises à jour devront inclure les onglets développements / actualités / articles provenant de la région ACP, de l'Union européenne et de la communauté internationale et portant sur des questions relatives à la science, la technologie et l'innovation liées au développement agricole et rural, ainsi que les opinions exprimées par la communauté scientifique (dans les pays ACP et l'Union européenne) et par les décideurs et responsables politiques sur les implications en termes de politiques relatives aux ST&I et les réponses appropriées. Le maintien d'un certain équilibre au niveau régional est aussi important que la couverture internationale des principaux enjeux. Les informations devront être disponibles en anglais et en français.
- 2. Préparer des bulletins mensuels d'information en ligne (12 par an) de 4 à 6 pages, en anglais et en français, au format HTML et PDF, selon un modèle approuvé, à partir des nouveaux articles publiés sur le site « Connaissances pour le développement ». Les bulletins d'information sont diffusés par le CTA.
- 3. Coordonner, gérer les discussions électroniques et les médias sociaux, comme Twitter ou Facebook, et en assurer le suivi, en vue d'accroître la participation des utilisateurs sur des questions d'actualité relatives aux ST&I pour le développement agricole et rural, et de préparer les rapports de synthèse sur des thèmes clés qui seront publiés sur le site.
- 4. Alimenter le site en ressources annotées sur les résultats de la recherche, les meilleures pratiques dans le domaine de la recherche, de l'enseignement et de la formation, ainsi que d'autres développements en matière de ST&I provenant des ressources en ligne des organisations S&T des pays ACP.
- 5. Développer et suivre la fréquentation du site, y compris le nombre d'utilisateurs inscrits, le nombre de visiteurs uniques, les visites par page, le temps passé sur le site, etc. les outils disponibles utilisés (Google analytics, par exemple) ; fournir une analyse approfondie des statistiques du site ; préparer et soumettre des rapports trimestriels, et préconiser des stratégies pour augmenter le nombre d'utilisateurs inscrits et le nombre de visiteurs, issus de la région ACP en particulier.
- 6. Fournir divers services administratifs sur une base remboursable pour :
 - la participation du consultant principal aux réunions d'évaluation (au moins deux fois par an);
 - > le téléchargement deux fois par mois de nouvelles informations sur le site ;
 - la mise à jour de la conception du site ; et
 - la fourniture d'un appui technique continu, en améliorant le contenu des articles sélectionnés et en assurant la maintenance courante.

Remarque: Le CTA devra approuver l'ensemble des informations qui seront publiées sur le site « Connaissances pour le développement ». Il devra également donner son approbation pour les différentes tâches figurant au point 6 « divers services administratifs » qui seront assumées par l'équipe de consultants.

2.2. Lot B : Compilation de nouveaux dossiers thématiques et actualisation des articles de fond dans les dossiers thématiques existants

- **2.2.1.** Compilation de **six (6)** nouveaux dossiers thématiques portant sur des questions relatives aux S&T pour les dossiers existants
 - a) Politiques de S&T (<u>2 nouveaux dossiers thématiques</u>)
 - b) Questions relatives aux S&T (2 nouveaux dossiers thématiques)
 - c) Produits de base agricoles (2 <u>nouveaux dossiers thématiques</u>)

Chaque dossier thématique devra comprendre :

- ➤ Une introduction 150 mots.
- ➤ Deux articles de fond d'au moins 1 500 mots rédigés par des experts ACP et/ou UE dans le domaine pertinent.
- ▶ Des ressources web de référence tirées de documents publiés obtenus sur des sites institutionnels ACP, UE ou d'autres sites internationaux sur le thème pertinent Les documents de fond et les sites qui y sont liés, pour chaque dossier thématique, devront offrir un examen détaillé de l'état de l'art, une évaluation des tendances, avec leur importance/pertinence pour la prise de décision en matière de S&T, ainsi que des suggestions spécifiques pour l'avenir, y compris le renforcement des capacités dans le but de faciliter la compréhension et l'innovation. Chaque document et chaque lien pertinents devront être accompagnés de brèves annotations (100 mots minimum) mettant en lumière les principales caractéristiques du document ou du site web concerné. Il conviendra, si cela est possible, d'identifier les publications qui ne peuvent pas être téléchargées par les visiteurs du portail web et de fournir des informations leur permettant d'y accéder. Un minimum de 15 documents et de 15 liens devront être fournis pour chaque dossier.

Remarque : les thèmes pour les nouveaux dossiers thématiques sont choisis chaque année par le CTA.

- **2.2.2.** Commissionner et éditer chaque année 12 nouveaux articles de fond (2 par dossier thématique existant) rédigés par des experts ACP et/ou UE :
 - a) Politiques de S&T (2 dossiers existants)
 - b) Questions relatives aux S&T (2 dossiers existants)
 - c) Produits de base agricoles (2 dossiers existants)

Remarque : les dossiers thématiques existants pour commissionner de nouveaux articles sont choisis par le CTA.

3. VALEUR ESTIMÉE DES SERVICES À FOURNIR

LOT A : Maximum de 250 000 euros pour la période de trois ans (83,333 euros par an). **LOT B : Maximum de 250 000 euros** pour la période de trois ans (83,333 euros par an).

4. CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION

La présélection se fera sur la base des principaux critères suivants :

- Siège situé dans un pays ACP ou un État membre de l'Union européenne (UE).
- Expérience dans la gestion de services similaires.
- Moyens pour la mise en œuvre du projet.

5. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Pour être présélectionnées, les entreprises/organisations devront envoyer leur manifestation d'intérêt en quatre exemplaires (un **ORIGINAL** relié et trois copies en feuilles volantes). Celle-ci devra être rédigée en anglais ou en français, et organisée comme suit.

Section A – Administration, composée des sous-sections suivantes :

- A.1. Un document daté de moins de 90 jours avant la date de la soumission, établi par une autorité reconnue et compétente conformément à la législation et aux pratiques nationales, attestant que le candidat est enregistré dans l'un des États membres ACP ou de l'Union européenne (UE).
- A.2. Une déclaration datée de moins de 90 jours avant la date de la soumission, signée par le candidat, et attestant que le candidat n'est PAS dans une des situations suivantes :
 - faillite;
 - les paiements au candidat ont été suspendus en vertu de la décision d'un tribunal autre qu'un jugement déclarant une faillite et entraînant, conformément aux lois nationales, la perte totale ou partielle du droit d'administrer ses biens et d'en disposer ;
 - des procédure légales ont été engagées contre le candidat, impliquant un ordre suspendant les paiements, et qui pourrait aboutir, conformément aux lois nationales, à une déclaration de faillite ou à toute autre situation entraînant la perte totale ou partielle du droit d'administrer ses biens et d'en disposer;
 - le candidat n'a pas rempli ses obligations relatives au paiement des taxes et impôts ou des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où le candidat est établi;
 - le candidat a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement définitif pour tout crime ou délit relatif à son comportement professionnel ;
 - le candidat s'est rendu coupable de fausses déclarations graves concernant les renseignements exigés lors d'un appel d'offres.
- A.3. Une déclaration signée par le candidat attestant toute procédure juridique ou d'arbitrage dont il fait actuellement l'objet. Si aucune information ne doit être apportée, le candidat devra l'indiquer expressément.
- A.4. Un certificat émis par une banque concernant la situation financière du candidat.

Dans le cas d'un consortium, chaque membre devra fournir les documents mentionnés en A.1, A.2 et A.3.

Le document A.4 devra être fourni par le responsable du consortium uniquement. En outre, chaque membre du consortium devra fournir une « Déclaration d'association et de désignation d'une entreprise principale » signée.

En cas de sous-traitance, le document mentionné en A.1 devra être fourni par le(s) sous-traitant(s).

Section B – Capacités techniques et professionnelles, composée des sous-sections suivantes :

B.1 **Domaine d'expertise de l'entreprise/l'organisation** (avec références complètes, y compris les personnes-contact et les numéros de téléphone) en rapport avec les services identifiés en section 2.

Les références incluent une liste de sites/portails web actuellement gérés par l'entreprise/l'organisation

- B.2 **Moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet**, avec une description précise des points suivants :
 - Présentation des membres de l'équipe proposée, avec
 - o leur formation et expérience professionnelle en la matière,
 - o leurs atouts compétitifs.

Les organisations/entreprises intéressées devront joindre les CV des experts qui seront chargés de mettre en œuvre le projet. Ces derniers devront être en mesure de 1) collecter, synthétiser et éditer des informations (en anglais et en français) provenant de sources diverses dans le domaine des ST&I et sur des questions politiques connexes en appui au développement agricole et rural, et de 2) gérer un site web. Le site « Connaissances pour le développement » est actuellement hébergé par eZ Publish.

Le responsable de l'équipe devra posséder au moins 10 années d'expérience dans la mobilisation d'équipes d'experts, y compris des experts en S&T et TI des experts agricoles, des analystes politiques et/ou d'autres experts dans des disciplines connexes, ainsi que l'expertise requise au sein des pays ACP et dans l'UE, le cas échéant.

• Travail en réseau, accès aux sources d'information.

Date limite de soumission des documents pour les lots A ou B

Les documents devront être envoyés par courrier recommandé ou service de messagerie et reçus par CTA en dernier lieu le **19 Octobre 2012** à l'intention de : M. Jean-Claude Burguet, chef du Département Administration, Budget et Ressources humaines, CTA, P.O. Box 380, 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas (adresse physique : Agro Business Park 2, 6708 PW Wageningen, Pays-Bas). L'enveloppe devra porter l'une ou l'autre des mentions suivantes :

- 1) « <u>CONFIDENTIEL Manifestation d'intérêt pour la gestion de contenu du portail de S&T</u> du CTA Connaissances pour le développement (LOT A) ou
- 2) <u>CONFIDENTIEL Manifestation d'intérêt pour la compilation des nouveaux dossiers</u>
 <u>thématiques et l'actualisation des articles de fond dans les dossiers existants portail de S&T du CTA Connaissances pour le développement (LOT B) »</u>

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Judith Ann Francis, coordinatrice principale de programme / Science et Technologie, Département Planification et services stratégiques, CTA, P.O. Box 380, 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas. E-mail : Francis@cta.int. Fax : +31 (0) 317 460 067.